



**Société anonyme au capital de 3.187.026,85 euros
Divisé en 9.105.791 actions de 0,35 euro chacune
Siège social : 14 Rue du Viaduc
94130 Nogent sur Marne
682 038 385 RCS Créteil**

**Tél : 01 48 72 21 63
Fax : 01 48 72 02 96**

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2008**

Sommaire

• Attestation du responsable.....	3
• Comptes consolidés.....	4
• Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	32
• Comptes sociaux.....	36
• Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	47
• Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions Et engagements réglementés.....	51
• Honoraires des Commissaires aux comptes.....	54
• Rapport de gestion.....	55
• Rapport du Président sur le contrôle interne.....	74
• Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....	83
• Document d'information annuel.....	87



Société anonyme au capital de 3.187.026,85 euros
Divisé en 9.105.791 actions de 0,35 euro chacune
Siège social : 14 Rue du Viaduc
94130 Nogent sur Marne
682 038 385 RCS Créteil

Tél : 01 48 72 21 63
Fax : 01 48 72 02 96

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 55, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général,

Henri TRANDUC

COMPTES CONSOLIDES

Bilan au 31 décembre 2008

ACTIF En milliers d'euros	Note	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS	31/12/2006 Normes IFRS
Ecarts d'acquisition nets		-	-	-
Immobilisations incorporelles nettes	6.1	131	85	143
Immobilisations corporelles nettes	6.2	5 585	5 275	5 003
Titres mis en équivalence		-	115	96
Actifs disponibles à la vente		-	-	-
Autres actifs financiers non courants	6.3	146	140	45
Autres actifs non courants		-	-	-
Actifs d'impôts différés	6.4	871	907	990
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		6 733	6 522	6 277
Stocks nets	6.5	28 561	30 674	27 928
Créances clients et autres créances nettes	6.6	36 836	37 193	41 561
Actifs financiers de transaction		-	-	-
Actifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants	6.7	82	-	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	5 074	4 223	4 573
Actifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		70 553	72 090	74 081
TOTAL DE L'ACTIF		77 286	78 612	80 358

PASSIF En milliers d'euros	Note	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS	31/12/2006 Normes IFRS
Capital social		3 187	3 187	2 916
Primes d'émission		1 667	1 667	1 667
Réserves consolidées		10 024	8 949	9 092
Résultat net		1 745	1 333	138
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6.9	16 623	15 137	13 813
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>15 766</i>	<i>14 298</i>	<i>13 021</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>857</i>	<i>839</i>	<i>792</i>
Emprunt Obligataire	6.10	1 351	1 298	1 246
Dettes financières à long et moyen terme	6.11	1 797	1 568	943
Autres passifs financiers		-	-	-
Avantage du personnel	6.12	2 841	2 783	2 742
Provisions – non courant		-	-	-
Passifs d'impôts différés	6.4	-	121	208
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		5 989	5 770	5 139
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	6.13	1 197	1 057	775
Concours bancaires	6.14	19 051	20 214	20 443
Dettes fournisseurs et autres dettes	6.15	33 987	35 969	39 150
Provisions courantes	6.16	439	435	992
Passifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants		-	29	45
Autres passifs courants		-	-	-
Passifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		54 674	57 705	61 406
TOTAL DU PASSIF		77 286	78 612	80 358

COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat au 31 décembre 2008

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	Note	31/12/2008 Normes IFRS	31/12/2007 Normes IFRS	31/12/2006 Normes IFRS
Chiffre d'Affaires	5.1	126 728	119 238	109 934
Autres produits de l'activité	5.2	51	45	23
Produits des activités ordinaires		126 780	119 282	109 957
Achats consommés	5.3	- 78 916	- 70 268	- 65 157
Charges de personnel	5.4	- 28 529	- 28 966	- 28 864
Charges externes	5.5	- 11 780	- 12 996	- 13 118
Impôts et taxes		- 2 622	- 2 756	- 2 523
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	5.6	- 1 644	- 1 706	- 1 709
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	5.7	- 956	- 1 023	- 593
Variation de stocks de produits en cours/produits finis		983	866	3 527
Autres charges d'exploitation nettes des produits	5.8	- 81	- 30	71
Résultat opérationnel courant		3 235	2 402	1 591
Autres produits et charges opérationnels	5.9	254	172	- 740
Résultat opérationnel		3 489	2 574	851
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		123	108	45
Coût de l'endettement financier brut	5.10	- 1 756	- 1 261	- 696
Coût de l'endettement financier net		- 1 633	- 1 153	- 651
Autres produits et charges financiers	5.11	- 108	102	144
Charges d'impôt sur le résultat	5.12	53	- 159	- 191
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		- 74	- 32	- 15
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		1 726	1 333	138
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		19	-	-
Résultat net		1 745	1 333	138
- part du groupe		1 726	1 285	104
- intérêts minoritaires		19	48	34
Résultat par action		0.20	0.15	0.01
Résultat dilué par action		0.18	0.14	0.02

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2008

<i>Variation des flux de trésorerie (en milliers d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	1 745	1 364	153
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	74	- 32	15
Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie			
Dérive de résultat + résultat de dilution			
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 300	2 303	2 251
Autres produits et charges calculés	- 609	- 1 193	- 39
Plus et moins values de cession	- 233	- 62	- 64
Impôts différés	- 85	- 5	7
Subventions virées au résultat	- 22	- 22	- 22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 170	2 354	2 302
Variation nette exploitation	- 31	- 1 056	- 10 381
Variation de stock	2 136	- 2 774	- 12 891
Variation des créances d'exploitation	- 1 687	4 387	- 21 751
Variation des dettes d'exploitation	- 480	- 2 670	24 261
Variation nette hors exploitation	408	- 499	- 203
Variation des créances hors exploitation	698	- 1 488	2 200
Variation des dettes hors exploitation	- 406	798	- 2 292
Charges et produits constatés d'avance	116	191	- 111
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	377	- 1 556	- 10 584
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 547	798	- 8 282
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 121	- 41	- 171
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 2 178	- 1 051	- 1 285
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	893	112	101
Subventions d'investissements encaissés			
Décassement / acquisition immobilisations financières		- 1	
Encaissement / cession immobilisations financières			5
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 406	- 982	- 1 350
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 259		
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres			
Encaissements provenant d'emprunts	1 333	1 003	570
Remboursement d'emprunts	- 1 203	- 939	- 770
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 129	64	- 200
Norme IAS 39			
VARIATION DE TRESORERIE	2 012	- 120	- 9 833
TRESORERIE A L'OUVERTURE			
Reclassement de trésorerie	- 15 990	- 15 870	- 6 037
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 13 977	- 15 990	- 15 870

COMPTES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2008

CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros	Capital	Primes	Titres Auto Détenus	Réserves de conversion	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés en capitaux propres	Total Part Groupe	Minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2005	2 916	1 667	- 555	-3	8 099	800	12 924	758	13 682
Opérations sur capital									
Ecarts de conversion				- 2			- 2		- 2
Actions propres (variations de cours)			43		- 43		-		-
Résultat enregistré directement en capitaux propres					800	- 800	-		
Résultat consolidé de l'exercice					104		104	34	138
Autres mouvements					- 5		- 5		- 5
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 916	1 667	- 512	- 5	8 955	0	13 021	792	13 813
Opérations sur capital									
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites	271				-271		-		-
Ecarts de conversion				-5			- 5		- 5
Actions propres (variations de cours)			81		- 81				-
Résultat consolidé de l'exercice					1 285		1 285	47	1 332
Autres mouvements					- 3		- 3		- 3
Capitaux propres au 31 décembre 2007	3 187	1 667	- 431	- 10	9 885	0	14 298	839	15 137
Opérations sur capital									
Ecarts de conversion				10			10		10
Actions propres (variations de cours)			95		-95				
Résultat consolidé de l'exercice					1 726		1 726	19	1 745
Dividendes					- 259		- 259		- 259
Autres mouvements					- 10		- 10		- 10
Capitaux propres au 31 décembre 2008	3 187	1 667	- 336	0	11 257		15 765	858	16 623

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Au cours du deuxième trimestre 2008, la société COFIDUR EMS a contracté un bail portant sur des locaux industriels situés à Tourlaville pour réaliser des prestations de réparation de produits électroniques pour le groupe ALCATEL. Le chiffre d'affaires annuel attendu de ces nouvelles activités est de l'ordre de 4 M€ Les locaux de Cherbourg ont été cédés et les activités du site ont été transférées à Tourlaville sur le second semestre. Le résultat de cession du bâtiment est une plus value de 254 K€.
- A effet au 30 septembre 2008, la COFIDUR EMS a cédé la totalité sa participation dans la société COFITEL pour un prix de 41 K€. Les comptes consolidés intègrent la quote-part de perte réalisée à cette date pour 74 K€ et un résultat positif de cession de 19 K€

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Contexte général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting interpretations committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2008 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2008 et dont l'application est obligatoire à cette date.

Les nouvelles normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 n'ont pas d'impact sur les comptes de l'exercice.

A la date d'arrêt des comptes, le contexte économique et la « crise financière » n'ont pas eu d'incidence sur les actifs et passifs présentés au bilan. Par ailleurs, le groupe n'a pas identifié d'incertitude significative susceptible de faire peser un doute important sur la continuité d'exploitation.

2.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.

Les entreprises dans lesquelles COFIDUR exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 3.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont quasi uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

Le groupe n'a pas identifié d'autres actifs répondant aux définitions et critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

2.4 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

<u>Durées d'utilisation en année</u>		
Constructions	(1)	10 - 20
Agencements et installations		10 -15
Matériels et outillages	(2)	5-15
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

2.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. L'évolution des conditions d'utilisation ou la baisse significative des rendements attendus constituent les principaux indices de pertes de valeurs.

2.6 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base du prix moyen pondéré (PMP). Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

2.7 Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés significatifs ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés sont présentés à l'actif et au passif du bilan dans les éléments non courants.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont classés en éléments courants.

2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur.

2.9 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.10 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.11 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

2.12 Emprunt obligataire convertible

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées. Les incidences de l'actualisation sur la période ou l'exercice sont constatées en produits et charges financiers. (Note 6.10)

2.13 Concours bancaires courants

En application de la norme IAS 32, les concours bancaires courants intègrent les financements de créances commerciales. De ce fait, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassées en créances clients à l'actif et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/08	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/07
Société mère du Groupe – Holding			
COFIDUR SA - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	-	IG	-
COFIDUR EMS SA (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 79 Rue Saint Mélaïne - BP 60435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	99,99%	IG	99,99%
COFIDUR ELECTRONIQUE SA détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes)Z.I. de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	83,12%	IG	83,12%
COFITEL détenue par COFIDUR EMS (montage de cartes) 20 rue de la Chimie , Z.I. Sidi rezig, 2033 mégrine Tunisie	-	Non consolidée En 2008	49,27%
TECHCI RHONE ALPES SA (circuits imprimés) Z.A. du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,98%	IG	99,98%

Evolution du périmètre

La société COFIDUR EMS a cédé la totalité de sa participation dans la société COFITEL au cours du second semestre 2008 (NOTE 1).

Sociétés exclues du périmètre :

- COFIDUR CITEL HK LIMITED, société de droit Hong Kongais au capital de 1 K\$ détenue à 50% par COFIDUR EMS
- COFIDUR CITEL SHANGHAI ELECTRONICS MANUFACTURING, société de droit chinois au capital de 210 K€ détenue à 100% par COFIDUR CITEL HK LIMITED.

L'incidence des activités de ces sociétés sur le chiffre d'affaires et le résultat consolidé n'est pas significative. A titre d'information, le tableau suivant présente les principaux agrégats des comptes de l'exercice 2007 ainsi que les chiffres d'affaires et résultats estimés pour l'exercice 2008 :

En milliers d'euros	COFIDUR CITEL HONG KONG 2007	COFIDUR CITEL SHANGHAI 2007	COFIDUR CITEL HONG KONG 2008 ESTIMATIONS	COFIDUR CITEL SHANGHAI 2008 ESTIMATIONS
Chiffres d'affaires	0	390	0	1500
Résultats nets	-20	45	-1	10
Capitaux propres	- 20	251		
Actifs immobilisés	195	64		
Total des bilans	207	594		

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteurs d'activité, le second niveau par secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

4.1 Secteurs d'activité

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- La branche EMS qui regroupe les activités de sous-traitance électronique
- La branche circuits imprimés
- La holding COFIDUR SA

Les états présentés reprennent les données propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

La norme IFRS 8 sera appliquée à compter de l'exercice 2009.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe estime que son application ne générera pas de dépréciations d'actifs et aura pour seule incidence la ventilation des activités EMS en deux secteurs distincts.

4.2 Comptes de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	14 836	2 300	116 968	- 7 375	126 728
Autres produits de l'activité	13	-	38	-	51
Produits des activités ordinaires	14 849	2 300	117 006	- 7 375	126 780
Achats consommés	- 6 831	-	- 77 003	4 918	- 78 916
Charges de personnel	- 4 426	- 1 469	- 22 634	-	- 28 529
Charges externes	- 2 152	- 452	- 11 627	2 450	- 11 780
Impôts et taxes	- 417	- 68	- 2 143	7	- 2 622
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 613	- 63	- 968	-	- 1 644
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 75	- 20	- 862	-	- 956
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	171	-	812	-	983
Autres charges d'exploitation nettes des produits	27	- 8	- 100	-	- 81
Résultat opérationnel courant	534	220	2 481	0	3 235
Autres produits et charges opérationnels	-	-	254	-	254
Résultat opérationnel	534	220	2 735	0	3 489
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	175	-	- 56	123
Coût de l'endettement financier brut	- 192	- 6	- 1 613	56	- 1 756
Coût de l'endettement financier net	- 189	169	- 1 613	0	1 633
Autres produits et charges financiers	- 107	- 50	49	-	- 108
Charges d'impôt sur le résultat	- 14	505	- 438	-	53
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	- 74	-	- 74
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	224	844	658	0	1 726
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	19	-	19
Résultat net	224	844	677	0	1 745
- part du groupe	224	844	658	-	1 726
- intérêts minoritaires	-	-	19	-	19

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	14 098	2 300	108 146	- 5 306	119 238
Autres produits de l'activité	22	-	23		45
Produits des activités ordinaires	14 120	2 300	108 169	- 5 306	119 282
Achats consommés	- 5 924	- 1	- 67 277	2 934	- 70 268
Charges de personnel	- 4 317	- 1 357	- 23 292		- 28 966
Charges externes	- 2 018	- 444	- 12 906	2 372	- 12 996
Impôts et taxes	- 436	- 71	- 2 249		- 2 756
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 731	- 70	- 905		- 1 706
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 169	- 11	- 844		- 1 023
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	- 37	-	903		866
Autres charges d'exploitation nettes des produits	53	3	- 86		- 30
Résultat opérationnel courant	540	348	1 513	0	2 402
Autres produits et charges opérationnels	-	-	172		172
Résultat opérationnel	540	348	1 686	0	2 574
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	142	-	- 34	108
Coût de l'endettement financier brut	- 169	- 8	- 1 118	34	- 1 261
Coût de l'endettement financier net	- 169	134	- 1 118	0	- 1 153
Autres produits et charges financiers	-	- 52	154		102
Charges d'impôt sur le résultat	- 11	12	- 160		- 159
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	- 32		- 32
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	360	443	530		1 333
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-		-
Résultat net	360	443	530		1 333
- part du groupe	360	443	482		1 285
- intérêts minoritaires	-	-	48		48

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2006 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	12 884	2 300	99 484	- 4 734	109 934
Autres produits de l'activité	18	-	4		23
Produits des activités ordinaires	12 902	2 300	99 488	- 4 734	109 957
Achats consommés	- 5 683	-	- 61 884	2 411	- 65 157
Charges de personnel	- 4 332	- 1 290	- 23 242		- 28 864
Charges externes	- 1 973	- 457	- 13 010	2 320	- 13 119
Impôts et taxes	- 472	- 64	- 1 990	3	- 2 524
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 801	- 17	- 891		- 1 709
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 9	- 13	- 571		- 593
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	71	-	3 456		3 527
Autres charges d'exploitation nettes des produits	85	14	- 28		71
Résultat opérationnel courant	- 212	473	1 330	0	1 591
Autres produits et charges opérationnels	-	-	- 740		- 740
Résultat opérationnel	- 212	- 473	590	0	851
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	123	18	- 95	45
Coût de l'endettement financier brut	- 170	- 3	- 619	95	- 696
Coût de l'endettement financier net	- 170	120	- 13	0	- 651
Autres produits et charges financiers	-	2	142		144
Charges d'impôt sur le résultat	- 34	8	- 164		- 191
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	- 15		- 15
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	- 416	603	- 49		138
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-		-
Résultat net	- 416	603	- 49		138
- part du groupe	- 415	603	- 84		104
- intérêts minoritaires	- 1	-	35		34

4.3 Bilans

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets					
Immobilisations incorporelles nettes	29		101		131
Immobilisations corporelles nettes	2 852	66	2 667		5 585
Titres mis en équivalence					
Actifs disponibles à la vente					
Autres actifs financiers non courants	1		145		146
Autres actifs non courants					
Actifs d'impôts différés	119	54	698		871
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	3 001	120	3 612		6 733
Stocks nets	1 654		26 907		28 561
Créances clients et autres créances nettes	5 678	2 951	33 730	- 5 523	36 836
Actifs financiers de transaction					
Actifs financiers dérivés					
Impôts courants			82		82
Trésorerie et équivalents de trésorerie	283	3 713	1 079		5 074
Actifs détenus en vue d'être cédés					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 614	6 664	61 797	- 5 523	70 553
TOTAL DE L'ACTIF	10 616	6 784	65 409	- 5 523	77 286

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2008 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Capital social					3 187
Primes d'émission					1 667
Réserves consolidées					10 024
Résultat net					1 745
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					16 623
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>15 766</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>857</i>
Emprunt Obligataire		1 351			1 351
Dettes financières à long et moyen terme	949		848		1 797
Autres passifs financiers					
Avantage du personnel	483	160	2 199		2 841
Provisions - non courant					
Passifs d'impôts différés					
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 432	1 511	3 047		5 989
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	407	53	737		1 197
Concours bancaires	3 273		15 778		19 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 823	384	36 302	- 5 523	33 987
Provisions courantes	32		406		439
Passifs financiers dérivés					
Impôts courants					
Autres passifs courants					
Passifs détenus en vue d'être cédés					
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	6 536	437	53 224	- 5 523	54 674
TOTAL DU PASSIF				- 5 523	77 286

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets					
Immobilisations incorporelles nettes	38		47		85
Immobilisations corporelles nettes	2 159	118	2 997		5 275
Titres mis en équivalence			115		115
Actifs disponibles à la vente					
Autres actifs financiers non courants	1		139		140
Autres actifs non courants					
Actifs d'impôts différés	133	47	727		907
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 331	166	4 025		6 522
Stocks nets	1 426		29 248		30 674
Créances clients et autres créances nettes	5 731	3 036	32 645	- 4 220	37 193
Actifs financiers de transaction					
Actifs financiers dérivés					
Impôts courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	144	2 979	1 101		4 223
Actifs détenus en vue d'être cédés					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	7 301	6 015	62 994	- 4 220	72 090
TOTAL DE L'ACTIF	9 632	6 181	67 019	- 4 220	78 612

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2007 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Capital social					3 187
Primes d'émission					1 667
Réserves consolidées					8 949
Résultat net					1 333
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					15 137
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>14 298</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>839</i>
Emprunt Obligataire		1 298			1 298
Dettes financières à long et moyen terme	493	53	1 022		1 568
Autres passifs financiers					
Avantage du personnel	443	140	2 199		2 783
Provisions – non courant					
Passifs d'impôts différés			121		121
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	936	1 491	3 342		5 770
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	359	56	643		1 057
Concours bancaires	3 165		17 049		20 214
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 639	383	37 167	- 4 220	35 969
Provisions courantes	89		347		435
Passifs financiers dérivés					
Impôts courants			29		29
Autres passifs courants					
Passifs détenus en vue d'être cédés					
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	6 251	439	55 236	- 4 220	57 705
TOTAL DU PASSIF				- 4 220	78 612

ACTIF AU 31 DECEMBRE 2006 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Ecarts d'acquisition nets					-
Immobilisations incorporelles nettes	18	4	120		143
Immobilisations corporelles nettes	2 178	178	2 648		5 003
Titres mis en équivalence			96		96
Actifs disponibles à la vente					-
Autres actifs financiers non courants	13		32		45
Autres actifs non courants					-
Actifs d'impôts différés	182	43	765		990
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 391	225	3 661		6 277
Stocks nets	1 474		26 454		27 928
Créances clients et autres créances nettes	4 318	1 876	38 373	- 3 006	41 561
Actifs financiers de transaction					-
Actifs financiers dérivés					-
Impôts courants			19		19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40	3 672	861		4 573
Actifs détenus en vue d'être cédés					-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	5 832	5 548	65 707	- 3 006	74 081
TOTAL DE L'ACTIF	8 223	5 774	69 367	- 3 006	80 358

PASSIF AU 31 DECEMBRE 2006 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
Capital social					2 916
Primes d'émission					1 667
Réserves consolidées					9 092
Résultat net					138
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					13 813
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>13 021</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>792</i>
Emprunt Obligataire		1 246			1 246
Dettes financières à long et moyen terme	345	109	489		943
Autres passifs financiers					-
Avantage du personnel	415	129	2 197		2 742
Provisions – non courant					-
Passifs d'impôts différés	38		170		208
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	798	1 484	2 857		5 139
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	413	54	309		775
Concours bancaires	2 146		18 298		20 443
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 806	428	38 923	- 3 006	39 150
Provisions courantes			992		992
Passifs financiers dérivés					-
Impôts courants			45		45
Autres passifs courants					-
Passifs détenus en vue d'être cédés					-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	5 365	482	58 567	- 3 006	61 406
TOTAL DU PASSIF				- 3 006	80 358

4.4 Tableaux des flux de trésorerie

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2008 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION				
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	224	844	677	1 745
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			74	74
Dividendes reçus des sociétés en équivalence				
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie				
Dérive de résultat + résultat de dilution				
Dotations nettes aux amortissements et provisions	647	83	1 570	2 300
Autres produits et charges calculés	- 71	55	- 594	- 609
Plus et moins values de cession	- 5		- 228	- 233
Impôts différés	14	- 6	- 92	- 85
Subventions virées au résultat	- 22			- 22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	786	976	1 407	3 170
Variation nette exploitation	- 155	- 116	240	- 31
Variation de stock	- 228		2 364	2 136
Transferts de charges à répartir				
Variation des créances d'exploitation	- 47	- 117	- 1 522	- 1 687
Variation des dettes d'exploitation	120	1	- 602	- 480
Variation nette hors exploitation	103	202	103	408
Variation des créances hors exploitation	- 27	214	512	698
Variation des dettes hors exploitation			- 406	- 406
Charges et produits constatés d'avance	130	- 11	- 3	116
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 52	86	343	377
Flux net de trésorerie généré par l'activité	734	1 062	1 750	3 547
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 11		- 110	- 121
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 1 200	- 11	- 967	- 2 178
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	116		778	893
Subventions d'investissements encaissés				
Décassement / acquisition immobilisations financières				
Encaissement / cession immobilisations financières				
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 095	- 11	- 299	- 1 406
OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital ou apports				
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		- 259		- 259
Dividendes versés aux minoritaires				
Variation des autres fonds propres				
Encaissements provenant d'emprunts	828	3	503	1 333
Remboursement d'emprunts	- 434	- 61	- 708	- 1 203
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	394	- 317	- 205	- 129
VARIATION DE TRESORERIE	32	734	1 246	2 012
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 3 023	2 979	- 15 945	- 15 990
Reclassement de trésorerie				
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 2 991	3 713	- 14 699	- 13 977

(1) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		3 317		3 317
Disponibilités	282	395	1 079	1 756
Concours bancaires	- 2		- 1 722	- 1 724
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 3 271		- 14 055	- 17 326
	- 2 991	3 712	- 14 698	- 13 977

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2007 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION				
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	360	443	561	1 364
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			- 32	- 32
Dividendes reçus des sociétés en équivalence				
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie				
Dérive de résultat + résultat de dilution				
Dotations nettes aux amortissements et provisions	848	81	1 374	2 303
Autres produits et charges calculés	- 59	- 2	- 1 132	- 1 193
Plus et moins values de cession	- 32		- 30	- 62
Impôts différés	11	- 4	- 12	- 5
Subventions virées au résultat	- 22			- 22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 107	518	729	2 354
Variation nette exploitation	- 1 546	- 432	922	- 1 056
Variation de stock	48		- 2 822	- 2 774
Transferts de charges à répartir				
Variation des créances d'exploitation	- 1 424	- 387	6 199	4 387
Variation des dettes d'exploitation	- 170	- 45	- 2 454	- 2 670
Variation nette hors exploitation	101	- 773	173	- 499
Variation des créances hors exploitation	- 6	- 775	- 707	- 1 488
Variation des dettes hors exploitation	- 4		802	798
Charges et produits constatés d'avance	111	2	78	191
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 445	- 1 206	1 095	- 1 556
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 338	- 688	1 824	798
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 34		- 7	- 41
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 112	- 6	- 934	- 1 051
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	52		60	112
Subventions d'investissements encaissés				
Décassement / acquisition immobilisations financières			- 1	- 1
Encaissement / cession immobilisations financières				
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 94	- 6	- 882	- 982
OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital ou apports				
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				
Dividendes versés aux minoritaires				
Variation des autres fonds propres				
Encaissements provenant d'emprunts		3	1 000	1 003
Remboursement d'emprunts	- 482	- 3	- 454	- 939
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 482	0	546	64
VARIATION DE TRESORERIE	- 915	- 694	1 488	- 120
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 2 106	3 672	- 17 437	- 15 870
Reclassement de trésorerie				
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 3 021	2 979	- 15 948	- 15 990

(1) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		2 719		2 719
Disponibilités	144	260	1 100	1 504
Concours bancaires	- 2		- 2 263	- 2 265
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 3 163		- 14 785	- 17 948
	- 3 021	2 979	- 15 948	- 15 990

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2006 (en milliers d'euros)</i>	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
OPERATIONS D'EXPLOITATION				
RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)	- 415	603	- 33	153
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			15	15
Dividendes reçus des sociétés en équivalence				
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie				
Dérive de résultat + résultat de dilution				
Dotations nettes aux amortissements et provisions	801	26	1 423	2 251
Autres produits et charges calculés	- 9	- 2	- 29	- 39
Plus et moins values de cession	- 61		- 3	- 64
Impôts différés	16	- 8	- 1	7
Subventions virées au résultat	- 22			- 22
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	310	620	1 372	2 302
Variation nette exploitation	- 33	82	- 10 430	- 10 381
Variation de stock	- 91		- 12 799	- 12 891
Transferts de charges à répartir				
Variation des créances d'exploitation	- 77	117	- 21 791	- 21 751
Variation des dettes d'exploitation	135	- 35	24 161	24 261
Variation nette hors exploitation	93	2 313	- 2 609	- 203
Variation des créances hors exploitation	95	2 320	- 215	2 200
Variation des dettes hors exploitation	4		- 2 296	- 2 292
Charges et produits constatés d'avance	- 7	- 7	- 97	- 111
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	59	2 395	- 13 039	- 10 584
Flux net de trésorerie généré par l'activité	369	3 015	- 11 666	- 8 282
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 9		- 163	- 171
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 160	- 6	- 1 119	- 1 285
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	61		40	101
Subventions d'investissements encaissés				
Décassement / acquisition immobilisations financières				
Encaissement / cession immobilisations financières			5	5
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 107	- 6	- 1 237	- 1 350
OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital ou apports				
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				
Dividendes versés aux minoritaires				
Variation des autres fonds propres				
Encaissements provenant d'emprunts	55		515	570
Remboursement d'emprunts	- 500	- 4	- 266	- 770
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 445	- 4	249	- 200
VARIATION DE TRESORERIE	- 183	3 004	- 12 654	- 9 833
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 1 922	668	- 4 783	- 6 037
Reclassement de trésorerie				
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 2 106	3 672	- 17 437	- 15 870

(1) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		3 298		3 298
Disponibilités	40	374	861	1 275
Concours bancaires	- 3		- 1 136	- 1 139
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily	- 2 143		- 17 162	- 19 305
	- 2 106	3 672	- 17 437	- 15 871

4.5 Zones géographiques

Le groupe réalise l'essentiel de ses activités pour des donneurs d'ordres français.

A titre d'information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	UE	USA	Autres	Total
31/12/2008	124 700	883	15	1 130	126 728
31/12/2007	117 146	707	58	1 327	119 238
31/12/2006	106 974	1 146	93	1 721	109 934

NOTE 5 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

5.1 Chiffres d'affaires et résultats par activités

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
E M S	116 968	108 146	2 481	1 513	2 735	1 686	677	530
Circuits Imprimés	14 836	14 098	534	540	534	540	224	360
Holding	2 300	2 300	220	348	220	348	844	443
Elimination	- 7 375	- 5 306	-	-	-	-	-	-
Groupe	126 728	119 238	3 235	2 402	3 489	2 574	1 745	1 333

5.2 Autres produits de l'activité

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Production immobilisée		-	-
Subvention exploitation		-	-
Produits divers de gestion courante	51	45	23
Total	51	45	23

5.3 Achats consommés

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Achats de matières premières	- 71 645	- 68 396	- 69 067
Variation de stocks matières	- 2 992	2 075	9 475
Sous traitance achats	- 4 279	- 3 947	- 5 565
Total	- 78 916	- 70 268	- 65 157

5.4 Charges de personnel

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Salaires et traitements	- 20 344	- 20 787	- 20 557
Charges sociales	- 8 023	- 8 157	- 8 296
Participation des salariés	- 162	- 22	- 11
Total	- 28 529	- 28 966	- 28 864

5.5 Charges externes

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Achats de consommables	- 1 826	- 1 866	- 1 908
Locations	- 865	- 878	- 1 212
Entretien et réparations	- 1 413	- 1 607	- 1 394
Sous-traitance	- 562	- 613	- 837
Assurances	- 612	- 671	- 640
Autres services extérieurs	- 38	- 25	- 33
Intérim	- 3 747	- 4 497	- 4 170
Honoraires	- 500	- 512	- 501
Publicité	- 83	- 86	- 113
Transports	- 1 353	- 1 390	- 1 475
Missions réceptions	- 392	- 418	- 435
Frais de télécommunication	- 205	- 204	- 226
Frais bancaires	- 123	- 174	- 92
Autres frais divers	- 61	- 55	- 83
Total	- 11 780	- 12 996	- 13 118

5.6 Amortissements

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Immobilisations propres	- 1 221	- 1 267	- 1 387
Immobilisations en crédits bail	- 419	- 439	- 322
Immobilisations Bât. Montpellier	- 4		
Total	- 1 644	- 1 706	- 1 709

5.7 Provisions

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Actif circulant	- 300	- 421	- 175
Risques et charges (opérationnelles courantes)	- 406	- 436	- 252
Indemnités de départs en retraite	- 300	- 261	- 245
Reprises de provisions non utilisées	50	96	79
Total	- 956	- 1 023	- 593

5.8 Autres produits et charges d'exploitation

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Cessions d'immobilisations	- 40	61	64
Pénalités sur marchés	- 38	- 88	-
Autres charges	- 3	- 3	7
Total	- 81	- 30	71

5.9 Autres produits et charges opérationnels

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Indemnité de résiliation de bail		-	172
Cession de locaux industriels (Note 1)	254	-	-
Total	254	172	- 740

5.10 Coût de l'endettement financier brut

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Intérêts sur emprunts	- 92	- 54	- 30
Intérêts sur crédits baux	- 43	- 57	- 76
Intérêts sur BFR	- 1 621	- 1 150	- 590
Autres produits et charges	-	-	-
Total	- 1 756	- 1 261	- 696

5.11 Autres produits et charges financiers

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Rachats d'obligations convertibles	3	1	50
Actualisation Emprunt Obligataire Convertible	- 53	- 53	- 48
Gains et pertes de change	- 58	154	142
Autres produits et charges financières	-	-	-
Total	- 108	102	144

5.12 Charges d'impôt sur le résultat

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Impôts sociaux	- 32	- 164	- 183
Impôts différés	85	5	- 8
Impôts consolidés	53	- 159	- 191

TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	Holding	EMS	Circuits	Total
Résultats nets consolidés	844	677	224	1 745
Retraitements de consolidation	- 27	248	- 30	191
Résultats sociaux	817	925	194	1 936
Impôts sociaux constatées par les sociétés intégrées	- 499	499	0	0
Impôts sociaux constatées par les sociétés non intégrées	0	32	0	32
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit	0	0	0	0
Retraitements fiscaux	- 471	709	28	266
Résultats taxables au taux courant	346	1 634	222	2 202
Taux courant d'impôt en France	33,33 %	33,33 %	33,33 %	33,33 %
Impôt théorique au taux courant français	115	545	74	734
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	115	499	74	688
Impôt au taux courant	0	46	0	46
Crédits d'impôts	0	- 14	0	- 14
Impôt au taux réduit	0	0	0	0
Charge d'impôt exigible	0	32	0	32
Résultats nets sociaux avant impôt	318	1 456	194	1 968
Charge d'impôt constatée	- 499	531	0	32
Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt	0,00%	36,47 %	0,00%	1,63 %
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	23 004	0	0	23 004
Déficits reportables en avant des autres sociétés	0	0	168	168
Déficits reportables en arrière des autres sociétés	-	-	-	0
Cumul des déficits reportables	-	-	-	23 172

(1) Les sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR SA ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005. Les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 23,0 M€ au 31/12/2008. En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéficiaires imposables futurs, les impôts différés actifs sur ces déficits ne sont pas activés.

NOTE 6. BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

6.1 Immobilisations incorporelles nettes

	31/12/2007 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2008 IFRS
Logiciels	866	121			987
Autres	80				80
Valeurs brutes	946	121			1 067
Amortissements	861	76			937
Valeurs nettes	85				131

6.2 Immobilisations corporelles nettes

	31/12/2007 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2008 IFRS
Terrain	31	117			148
Construction	563	1 515	395		1 683
Construction en cours	306	582	888		0
Construction en C.B.	1 486		1 486		0
Matériel Industriel	16 331	561	2 206		14 686
Matériel Industriel en cours	98	598	229		467
Matériel Industriel en C.B.	1 268	236	150		1 354
Installation Agencement	2 331	136			2 467
Matériel de Transport	67		15		52
Matériel de Bureau	1 041	79	88		1 032
Matériel de Bureau en C.B.	167				167
Mobilier	309	2	3		308
Valeurs brutes	23 998	3 826	5 460		22 364
Amortissements	18 724	1 569	3 514		16 779
Valeurs nettes	5 275				5 585

Information sur les Crédits Baux

Nature du bien	Valeur d'origine	Valeur nette Comptable	Redevances restant à la Clôture			Total	Valeur de Rachat
			- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	1 353 296	873 536	317 576	498 186		815 762	40 173
Matériel Informat.	166 481	50 869	52 849			52 849	16 648

6.3 Autres actifs financiers non courants

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
COFIDUR CITEL HONG KONG (1)	110	106	
Dépôts et cautionnements	36	34	45
Total	146	140	45

(1) Avances consenties par COFIDUR EMS à COFIDUR CITEL HK (NOTE 1 et 3)

6.4 Actifs d'impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par entités fiscales.

	12/2008 ACTIF IFRS	12/2008 PASSIF IFRS	12/2007 ACTIF IFRS	12/2007 PASSIF IFRS
Indemnités de départ à la retraite	947	-	928	-
Amortissements dérogatoires	- 24	-	-	121
Autres décalages temporaires	- 52	-	- 21	-
Total net	871	-	907	121

6.5 Stocks nets

	12/2008 Valeurs brutes IFRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS	12/2007 Valeurs nettes IFRS	12/2006 Valeurs nettes IFRS
Matières premières	18 072	16 130	19 224	17 340
En cours	10 986	10 986	10 411	10 036
Produits finis	1 480	1 445	1 039	552
	30 538	28 561	30 674	27 928

6.6 Créances clients et autres créances nettes

	12/2008 Valeurs brutes IFRS	12/2008 Valeurs nettes IFRS	12/2007 Valeurs nettes IFRS	12/2006 Valeurs nettes IFRS
Créances clients	16 576	16 442	16 156	18 973
Effets escomptés non échus	812	812	2 144	6 799
Créances cédées en Dailly	3 728	3 728	2 770	760
Créances facturées	12 786	12 786	13 034	11 745
Dépôts de garantie sur affacturage	1 303	1 303	1 196	1 220
Créances diverses	1 481	1 481	1 513	1 512
Avances sur commandes	16	16	57	121
Charges constatées d'avance	268	268	323	431
Total	36 970	36 836	37 193	41 561

6.7 Impôts courants

	12/2008 IFRS	12/2007	12/2006 IFRS
Créances sur déficits reportables en arrière		-	-
Imposition forfaitaire annuelle		-	19
Impôts sociaux	82	-	-
Total	82	-	19

6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Disponibilités	1 757	1 505	1 275
Valeurs mobilières de placement (1)	3 317	2 718	3 298
	5 074	4 223	4 573

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie valorisées à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes.

6.9 Capitaux propres

6.9.1 Capital social

- Le capital social, entièrement libéré, se compose de 9 105 791 actions de 0.35 € de nominal.
- Les 478 381 titres auto détenus sont inscrits en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition (5 927 K€). Ils sont présentés pour le montant net des provisions constatées dans les comptes sociaux et reprises en réserves dans les comptes consolidés (5 645 K€).

6.9.2 Capital potentiel

Bons de souscriptions d'actions émis non exercés

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédent l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2008, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

6.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2007	- 384 848	- 15 729
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Incidence de l'actualisation de l'emprunt inscrite en capitaux propres au 01/01/05 (IAS 39)		- 1 500
Incidence de l'actualisation de la dette au titre des exercices 2005 à 2007		227
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2007 versables « in fine »		12
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2007 à sa valeur de remboursement	69 534	1 298
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2008 (1)	- 150	- 3
Intérêts 2008 payables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/08		53
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	1 351

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées.

Au cours de l'exercice 2008, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 150 obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1.18 Euros.

Au 31 décembre 2008, la valeur de remboursement de l'emprunt est de 2 568 K€.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

6.11 Dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à deux - cinq ans	1 299	876	606
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	-	26	17
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux - cinq ans	498	666	320
Total		1 797	1 568	943

Covenant financier et trigger event :

Société engagée	Engagement	Conséquences du non respect de l'engagement	Emprunt souscrit	Echéance finale	Dettes restantes
Cofidur PM	Respect de ratios d'endettement et de solvabilité	Exigibilité immédiate de la dette restante	300	31/12/2009	100

6.12 Avantage du personnel

En Milliers €	12/2007 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	Variation De Périmètre	12/2008 IFRS
Provisions pour départs à la retraite	2 783	300	196	45		2 841

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière (3.9%)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (3.9%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4%)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

Compte tenu du fait que les départs à la retraite interviennent à l'initiative des salariés dans la quasi-intégralité des cas et qu'il existe, à la clôture, des incertitudes touchant à l'application des dispositions de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2008, le groupe a considéré ne pas avoir à constater d'engagement lié à l'application de ces dispositions.

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2008 IFRS
Solde à l'ouverture	2 783
Droits acquis	192
Charges d'intérêts	107
Reprises de provisions liées à des départs en retraite	-196
Autres reprise de provisions (départs pour autres motifs)	- 45
Ecart actuariels	-
Solde à la clôture	2 841

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice.

6.13 Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à moins d'un an	817	563	362
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à moins d'un an	370	453	413
Autres		10	41	-
Total		1 197	1 057	775

6.14 Concours bancaires

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Comptes bancaires créditeurs	1 724	2 266	1 139
Effets escomptés non échus	812	2 144	6 799
Créances cédées en dailly	3 728	2 770	760
Créances affacturées	12 787	13 034	11 745
	19 051	20 214	20 443

Conformément aux normes IAS 32 et 39, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 17 327 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

6.15 Dettes fournisseurs et autres dettes

	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2006 IFRS
Dettes fournisseurs	25 232	25 726	31 166
Avances sur commandes	800	2 678	205
Dettes fiscales et sociales	7 747	7 386	7 624
Dettes sur immobilisations	128	43	13
Autres dettes	19	53	37
Produits constatés d'avance	61	83	105
	33 987	35 969	39 150

6.16 Provisions courantes

En Milliers €	12/2007 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	12/2008 IFRS
Litiges sur affaires	89		52	5	32
Garanties	346	406	346		406
Total	435	406	398	5	439

NOTE 7 EFFECTIFS

	12/2008	12/2007	12/2006
Cadres	114	110	111
Etam	223	213	229
Ouvriers	489	513	581
Total	826	836	921

NOTE 8 REMUNERATIONS VERSEES AUX ORGANES DE DIRECTION

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2008 s'élèvent à 7 500 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du Conseil d'Administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 409 875 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

NOTE 9 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les dirigeants ne sont pas rémunérés par les filiales pour leurs mandats sociaux.

Les indemnités de départ allouées à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général de la société COFIDUR SA sont décrites en note 10.

Les actifs et passifs financiers entre parties liées, au sens de la norme IAS 24, se limitent aux avances consenties à COFIDUR CITEL HONG KONG pour 110 K€.

Il n'y a pas d'opération significative avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital de la société COFIDUR SA.

NOTE 10 ENGAGEMENTS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des biens immobilisés

	2008 Risques à la clôture (1)
Garanties données par les filiales sur des matériels	683
Garanties données par les filiales sur des fonds de commerce	270
Garanties données par les filiales sur des biens immobiliers	480
Hypothèque données par les filiales sur des biens immobiliers	553
Total	1 986

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des actifs circulants

Les sociétés de la branche EMS ont consenties des garanties (gages sur stocks) portant au 31 décembre 2008, sur 4 800 K€ de valeurs d'exploitation en couverture de lignes de crédits bancaires octroyées pour un montant de 2 500 K€ et utilisées à hauteur de 2 050 K€.

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

- Instruments de couvertures de change

Instrument	Montant	Date de souscription	Echéance	Cours
Change à terme	900 KUSD	23/12/2008	31/03/2009	1.39

NOTE 11 FACTEURS DE RISQUE

11.1 Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes sociaux de la société COFIDUR au 31 décembre 2008 est de 282 K€. A la clôture de l'exercice, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une provision de 96 K€. Dans les comptes consolidés, la valeur nette des titres est inscrite en diminution des capitaux propres.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier. Les *covenant financier* et *trigger event* sont décrits en note 6.11.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

11.2 Risque de change

Le groupe est peu exposé à des risques de change significatifs et dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2008, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 900 KUSD, soit 647 K€.

11.3 Risque de liquidité

Le groupe estime ne pas être exposé au risque de non remboursement de ses dettes à court terme en raison de sa structure financière et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echu	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	869	0	0	370	499	0
Emprunts et dettes financières	3 476	2	49	768	89	2 568
Dettes et fournisseurs	25 232	1 752	16 888	6 592	0	0
Autres dettes	8 694	0	8 694	0	0	0
Concours bancaires	19 052	0	19 052	0	0	0
Total	57 323	1 754	44 683	7 730	588	2 568

11.4 Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci après :

En K€	Total	Non échues et non dépréciées	ECHUES ET NON DEPRECIÉS				
			< 30 jours	30 – 60 jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 jours
Créances clients	35 072	33 032	575	287	22	139	1 017
Autres créances	1 481	1 481	0	0	0	0	0
Total	36 553	34 513	575	287	22	139	1 017

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiements ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement.

11.5 Risque métier

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

NOTE 12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	CABINET		PROGESTION		CONSEIL SYNTHESE		AUDIT &		M. J.Claude		PETER	
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Commissariat aux comptes												
- Emetteur	26,0	33,0	100%	100%	26,0	0	100%		0	20,0		100%
- Filiales intégrées globalement	125,8	123,9	100%	100%	0	0			0	0		
- Autres diligences												
TOTAL	151,8	156,9	100%	100%	26,0	0	100%		0	20,0		100%

NOTE 13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de votes (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005.

EMS Finance s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA (composé des sociétés ESCA, Financière de l'III, et ESCA Finance et Conseil), au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

En date du 20 mars 2009, la société EMS Finance a déclaré agir de concert avec ses quatre associés qui détenait 4,28% du capital et 4,01% des droits de vote. A la suite de la livraison des titres intervenue le 3 avril 2009, le concert détenait 5.317.942 actions et 6.337.452 droits de votes de la société COFIDUR (soit respectivement 58,40% et 62,11% du capital et des droits de vote).

En conséquence et, conformément à la réglementation applicable (article 234-2 du Règlement Général de l'AMF), ils déposeront dès que possible, par l'intermédiaire de la société EMS Finance, une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,70 euro par action COFIDUR afin de proposer aux actionnaires minoritaires les mêmes conditions financières de sortie que les actionnaires principaux.

PROGESTION

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

111, rue Cardinet

75017 PARIS

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

COFIDUR

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 NOGENT SUR MARNE

Société Anonyme au capital de 3.187.026,85 €
N° RCS : Créteil B 682 038 385

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

PROGESTION

111, rue Cardinet

75017 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR

Société Anonyme
au capital de 3 187 026,85 €
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COFIDUR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- la note 2.1. « Contexte général » de l'annexe aux comptes consolidés précise « qu'à la date d'arrêté des comptes, le contexte économique et la crise financière n'ont pas eu d'incidence sur les actifs et passifs présentés au bilan et que le groupe n'a pas identifié d'incertitude significative susceptible de faire peser un doute important sur la continuité d'exploitation ». Nous n'avons pas identifié d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère approprié du principe de continuité de l'exploitation retenu pour l'établissement des comptes 2008.
- la note 2.7. de l'annexe aux comptes consolidés précise « qu'en l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la non activation des impôts différés concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 17 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

Benoît GILLET

Associé gérant

Olivier GUÉDON

Associé

COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2008

ACTIF en milliers d'euros	MONTANTS BRUTS	AMORT. PROVISIONS	2008	2007	2006
Immobilisations incorporelles	13	13	-	-	4
Immobilisations corporelles	175	160	15	12	16
Titres de participation	7 127		7 127	7 127	7 127
Titres détenus en autocontrôle	5 927	5 645	282	378	512
Autres immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	13 242	5 818	7 424	7 517	7 659
Clients et comptes rattachés	1 643		1 643	1 521	1 134
Autres créances	1 271		1 271	1 490	714
Valeurs mobilières de placement	3 317		3 317	2 718	3 298
Disponibilités	395		395	260	374
Charges constatées d'avance	37		37	26	28
ACTIF CIRCULANT	6 664		6 664	6 015	5 548
TOTAL DE L'ACTIF	19 906	5 818	14 088	13 532	13 208

PASSIF en milliers d'euros	2008	2007	2006
Capital	3 187	3 187	2 916
Prime d'émission	1 667	1 667	1 667
Réserve légale	431	431	431
Autres	3 194	3 194	3 465
Report à nouveau	1 840	1 730	1 039
Résultat de l'exercice	817	369	690
CAPITAUX PROPRES	11 136	10 578	10 209
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
Emprunts obligataires convertibles	2 568	2 571	2 571
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	45	70	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339	313	355
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
DETTES	2 952	2 954	2 999
TOTAL DU PASSIF	14 088	13 532	13 208

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2008

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	2008	2007	2006
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 300	2 300	2 300
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			
Achats matières premières, approvisionnements			
Autres achats, charges externes	511	504	461
Impôts et taxes et versements assimilés	68	71	64
Salaires et traitements	910	852	778
Charges sociales	559	505	512
Dotations amortissements sur immobilisations	8	14	13
Autres charges	8		
RESULTAT D'EXPLOITATION	237	354	472
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	56	34	95
Reprises sur provisions transferts de charges			282
Différences positives change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	119	108	37
Dotations financières amortissements, provisions	96	134	43
Intérêts et charges assimilées	3	3	285
Différences négatives de change			
Charges nettes S/Cession			
RESULTAT FINANCIER	76	6	87
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	313	359	559
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5	3	117
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15
Reprises sur provisions et transferts de charges			762
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			763
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5	3	131
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices	- 499	- 7	
RESULTAT NET	817	369	690

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

A la clôture de l'exercice 2008 la valeur nette de chacune des participations était inférieure à la quote-part de situation nette détenue.

Autocontrôle

Les actions sont destinées à :

- La régularisation de cours,
- L'attribution aux salariés,
- La remise d'actions à titre d'échange.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

Autres créances

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

NOTE 2. BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

En milliers €	01/01/2008	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2008
Logiciels	13			13
Amortissements	13			13
Valeurs nettes	0			0

2.2 Immobilisations corporelles

En milliers €	01/01/2008	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2008
Installations générales	47			47
Matériels de transport	17		8	10
Matériels de bureaux	37	11		48
Mobilier	70			70
Valeurs brutes	171	11	8	175
Amortissements	160	8	8	160
Valeurs nettes	12			15

2.3 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2008	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2008
Valeurs brutes	7 127			7 127
Provisions	0			0
Valeurs nettes	7 127			7 127

2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2008	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2008
Valeurs brutes	5 927			5 927
Provisions	5 549	96		5 645
Valeurs nettes	378			282

La société détient 478 381 actions représentant 5.25 % du capital et acquis pour 5 927 K€. Les provisions sont constituées sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

2.5 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des prestations rendues aux filiales.

2.6 Autres créances

En milliers €	2008	2008	2007
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	1 265	1 265	1 479
- Autres	6	6	11
Total	1 271	1 271	1 490

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie et sont valorisées à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture de l'exercice.

2.8 Capitaux propres

- *Variation des capitaux propres*

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
Situation au 31/12/2007	3 187	1 667	3 625	1 730	369	10 578
Résultat N-1	-	-	-	369	- 369	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	- 259	-	- 259
Résultat exercice	-	-	-	-	817	817
Situation au 31/12/2008	3 187	1 667	3 625	1 840	817	11 136

(1) L'assemblée générale du 20 juin 2008 a décidé la distribution d'un dividende de 0.03 euro par action.

A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 9.105.791 actions de 0.35 €.

- *Bons de souscriptions d'actions émis non exercés*

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédant l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2008, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

2.9 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2007	- 384 848	- 15 729
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2007 versables « in fine »		12
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2007 à sa valeur de remboursement	69 534	2 571
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2008 (1)	- 150	- 6
Intérêts 2008 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	2 568

(1) Au cours de l'exercice 2008, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 150 obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1.18 Euros.

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

2.10 Autres dettes

En milliers €	31/12/08	31/12/07
- Fournisseurs	45	70
- Dettes sociales et fiscales	339	313
- Autres dettes	-	-
Total	384	383

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois et aucune ne concerne des entreprises liées.

2.11 Charges à payer

En milliers €	31/12/08	31/12/07
Fournisseurs, factures non parvenues	45	70
Dettes provisionnées pour congés payés	46	46
Charges sociales et fiscales sur congés payés	21	21
Organismes sociaux - charges à payer	16	13
Divers	9	3
Total	137	153

NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Résultat financier

En milliers €	31/12/08	31/12/07
Revenus des avances de trésorerie aux filiales	56	34
Revenus des valeurs mobilières de placement	119	108
Dotation aux provisions sur titres d'autocontrôle	- 96	- 134
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	- 3	- 3
Résultat financier	76	6

3.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	31/12/08	31/12/07
Produits de rachats des obligations convertibles	5	3
Autres produits et charges exceptionnelles	-	-
Résultat Exceptionnel	5	3

3.3 Impôt sur les bénéfices

Les sociétés COFIDUR et COFIDUR EMS ont opté pour le régime de l'intégration fiscale.

A ce titre, la société tête de groupe COFIDUR a enregistré dans ses comptes un produit d'impôt de 499 K€ qui correspond à la charge constatée par sa filiale

Au 31 décembre 2008, les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 23 M€.

3.4 Informations relatives aux entreprises liées

En milliers €	2008	Entreprises liées
Prestations de services	2 300	2 300
Intérêts et Produits assimilés	56	56

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

	31/12/08	31/12/07
Cadres	8	8
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	8	8

4.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données par la société COFIDUR pour ses filiales:

NEANT

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 160 K€. Il a été déterminé conformément à la norme IAS 19 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 3.9%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 3.9%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

Compte tenu du fait que les départs à la retraite interviennent à l'initiative des salariés dans la quasi-intégralité des cas et qu'il existe, à la clôture, des incertitudes touchant à l'application des dispositions de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2008, le groupe a considéré ne pas avoir à constater d'engagement lié à l'application de ces dispositions.

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

- Contrats de Crédit Bail

Crédit Bail Mobilier

Poste du Bilan (En milliers €)	Valeur d'origine	Redevances payées dans l'exercice	Redevances payées cumulées	Dot. Aux Amort. de l'exercice	Dot. Aux Amort. cumulées
Mat. et Outillage	166	59	122	55	116

Redevances restant à payer

Postes du bilan intéressés	A 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Prix d'achat résiduel
Mat. et Outillage	54	-	-	54	17

4.3 Rémunérations globales et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élèvent à 7 500 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du conseil d'administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 409 875 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2008
Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)	
TEHCI	914
COFIDUR EMS	6 213
	7 127
Titres d'Autodétention	
COFIDUR	282
Sicav de Trésorerie	
	3 317
Total	10 726

(1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, le cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2008 pour les SICAV de trésorerie.

4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quête part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
CEL	4 773	3 594	99.99	6 213		6 213	441	0	80 341	808	0	*	Du 01/01/08 Au 31/12/08
TEHCI	900	1 799	99.96	914		914	0	0	14 784	191	0		Du 01/01/08 Au 31/12/08
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

- Sociétés ayant opté pour l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005

NOTE 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de votes (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005.

EMS Finance s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA (composé des sociétés ESCA, Financière de l'III, et ESCA Finance et Conseil), au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

En date du 20 mars 2009, la société EMS Finance a déclaré agir de concert avec ses quatre associés qui détenait 4.28% du capital et 4.01% des droits de vote. A la suite de la livraison des titres intervenue le 3 avril 2009, le concert détenait 5.317.942 actions et 6.337.452 droits de votes de la société COFIDUR (soit respectivement 58,40% et 62,11% du capital et des droits de vote).

En conséquence et, conformément à la réglementation applicable (article 234-2 du Règlement Général de l'AMF), ils déposeront dès que possible, par l'intermédiaire de la société EMS Finance, une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,70 euro par action COFIDUR afin de proposer aux actionnaires minoritaires les mêmes conditions financières de sortie que les actionnaires principaux.

PROGESTION

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

111, rue Cardinet

75017 PARIS

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

COFIDUR

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 NOGENT SUR MARNE

Société Anonyme au capital de 3.187.026,85 €
N° RCS : Créteil B 682 038 385

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COFIDUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La note 1. « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux précise que les conventions générales comptables ont été appliquées conformément à l'hypothèse de continuité de l'exploitation. Nous n'avons pas identifié d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère approprié du principe de continuité de l'exploitation retenu pour l'établissement des comptes 2008.
- Le paragraphe intitulé « Participations » de la note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation des titres retenue et sa correcte application à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci ;

- En application de la loi, nous vous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 17 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Michel BACHETTE-PEYRADE

Benoît GILLET

Olivier GUEDON

Associé

Associé-gérant

Associé

PROGESTION

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

111, rue Cardinet

75017 PARIS

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

COFIDUR

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 NOGENT SUR MARNE

Société Anonyme au capital de 3.187.026,85 €
N° RCS : Créteil B 682 038 385

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
Sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

1. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 Indemnités de départ du Président

- Mandataire concerné : Monsieur Henri TRANDUC.
- Modalités : indemnité de départ calculée sur la base de 0,6 % de la variation positive entre :
 - les capitaux propres consolidés tels qu'ils apparaîtront au bilan consolidé arrêté au titre de l'exercice précédent le départ du Président, augmentés du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ ;

- et le montant des capitaux propres consolidés tels qu'ils figuraient dans le bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

(Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 24 avril 2008)

2 Prestations de services

Votre société a conclu avec ses filiales des conventions de prestations de services en vertu desquelles elle fournit son assistance notamment dans les domaines de la Direction Générale, la comptabilité, l'informatique. Au titre de ces conventions, votre société a facturé les sommes suivantes au cours de la période :

Filiales	Montant € HT	Personnes concernées
Cofidur EMS	1 050 000	Gérard Vincendeau, Philippe Broussard
Cofidur PM	1 050 000	Henri Tranduc, Philippe Broussard
Techci Rhône Alpes	200 000	Henri Tranduc, Philippe Broussard

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 17 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

Michel BACHETTE-PEYRADE

Associé

CONSEIL AUDIT SYNTHÈSE

Benoît GILLET

Associé gérant

Olivier GUEDON

Associé

COFIDUR

Société anonyme au capital de 3.187.026,85 euros

Siège social : 14 Rue du Viaduc – 94130 NOGENT SUR MARNE

RCS CRETEIL B 682 038 385

Tableau relatif à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux Des comptes et des membres de leurs réseaux

(Prise en application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF)

<i>(en milliers d'euros)</i>	CABINET		PROGESTION		CONSEIL AUDIT		SYNTHESE		M. J. Claude		PETER	
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<u>Audit</u>												
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes Individuels et consolidés												
- Emetteur	26,0	33,0	100%	100%	26,0	0	100%		0	20,0		100%
- Filiales intégrées globalement	125,8	123,9	100%	100%	0	0				0		
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
<i>Sous-total</i>	151,8	156,9	100%	100%	26,0	0	100%			20,0		100%
<u>Autres prestations rendues par les Réseaux aux filiales intégrées Globalement</u>												
- Juridique, fiscal, social												
- Autres (à préciser si > 10% des Honoraires d'audit)												
<i>Sous-total</i>												
TOTAL	151,8	156,9	100%	100%	26,0	0	100%			20,0		100%

COFIDUR

Société anonyme au capital de 3.187.026,85 euros
divisé en 9.105.791 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 30 JUIN 2009

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Au cours de l'exercice 2008, le groupe s'est efforcé de poursuivre ses objectifs visant à conforter son positionnement sur le marché français de la sous-traitance électronique.

Les Chiffres clefs

Compte de résultat	12/2008	12/2007	12/2006	Capitaux propres Et dettes financières	12/2008	12/2007	12/2006
	IFRS	IFRS	IFRS		IFRS	IFRS	IFRS
Chiffres d'affaires	126 728	119 238	109 934	Capitaux propres	16 623	15 137	13 813
Résultat opérationnel courant	3 235	2 402	1 591	Emprunt obligataire	1 351	1 298	1 246
Résultat opérationnel	3 489	2 574	851	Autres dettes financières à L.T.	1 797	1 568	943
Résultat financier	- 1 741	- 1 051	- 507	Dettes financières à moins d'un an	1 197	1 057	775
Résultat net	1 745	1 333	138	Autres crédits à courts termes	19 051	20 214	20 443

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 126.7 M€ contre 119.2 M€ en 2007, soit une hausse de 6.3 %.

Le résultat opérationnel courant à 3.235 K€ contre 2.402 K€ en 2007 enregistre les effets de la hausse du chiffre d'affaires et de la stabilité relative des charges externes et de personnels.

Le résultat opérationnel intègre un produit de 254 K€ qui correspond au résultat de cession des locaux industriels de Cherbourg.

Le résultat financier est négatif de 1.741 K€ contre 1.051 K€ en 2007 en raison de l'accroissement des charges de financement du besoin en fonds de roulement qui se sont élevées à 1.621 K€ contre 1.150 K€ en 2007.

Les comptes consolidés intègrent un produit d'impôt sur les sociétés de 53 K€ contre une charge de 159 K€ en 2007.

Le résultat net de l'exercice est de 1.745 K€ contre 1.333 K€ en 2007.

Les capitaux propres s'élèvent à 16.623 K€ et enregistre une variation positive de 1.486 K€ qui correspond au résultat (1 745 K€) diminué du montant des dividendes distribués au cours de l'exercice (259 K€).

L'emprunt obligataire convertible est présenté au bilan pour sa valeur actualisée de 1.351 K€. En l'absence de conversions complémentaires, sa valeur de remboursement à son échéance au 31 décembre 2024 sera de 2 568 K€.

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 1.797 K€ et comprennent des emprunts bancaires pour 1.299 K€ et des contrats de location-financement pour 498 K€.

Les dettes financières à moins d'un an sont de 1.197 K€, dont 817 K€ d'emprunts bancaires et 370 K€ de contrats de location-financement.

Les crédits à court terme intègrent, en application de la norme IAS 32, les financements de créances commerciales. Ainsi, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 17.327 K€ (contre 17.948 K€ en 2007) et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés par secteurs d'activité

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS	12/2008 IFRS	12/2007 IFRS
E M S	116 968	108 146	2 481	1 513	2 735	1 686	677	530
Circuits Imprimés	14 836	14 098	534	540	534	540	224	360
Holding	2 300	2 300	220	348	220	348	844	443
Elimination	- 7 375	- 5 306	-	-	-	-	-	-
Groupe	126 728	119 238	3 235	2 402	3 489	2 574	1 745	1 333

Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007	12/2008	12/2007
TEHCI	14 935	14 085	443	407	194	336
Circuits imprimés	14 935	14 085	443	407	194	336
COFIDUR EMS	81 187	67 587	1 722	566	808	271
COFIDUR PM	36 590	41 466	819	1 008	117	313
Sous traitance électronique (EMS)	117 777	109 053	2 541	1 574	925	584
COFIDUR Holding	2 300	2 300	237	354	817	369
Total	135 012	125 438	3 221	2 335	1 936	1 289

Activités et résultats de la branche EMS

Dans une conjoncture difficile, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

Par la qualité de l'offre globale, notre approche d'équipementier intégré nous a permis de développer les activités de la branche et de préserver leur rentabilité.

Activités et résultats de la branche Circuits imprimés

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par la concurrence des pays asiatiques.

La reconnaissance du savoir-faire de la société TECHCI et le renforcement de son positionnement sur les produits militaires et aéronautiques lui ont assuré l'activité nécessaire au maintien de ses marges d'exploitation.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le marché français de la sous-traitance électronique ainsi que le carnet de commandes des filiales offrent une faible visibilité. Cependant, l'activité du groupe devrait rester soutenue dans les prochains mois.

Par ailleurs, le groupe n'a pas identifié d'incertitude significative susceptible de faire peser un doute important sur la continuité d'exploitation.

ACTIVITES ET RESULTATS DE COFIDUR SA

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2.300 K€ et un bénéfice de 817 K€ qui s'analyse comme suit :

En Millions d'Euros	12/2008	12/2007
Résultat d'exploitation	237	354
Dotations provision sur titres d'autocontrôle	- 96	- 134
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	56	34
Produits financiers de placement	119	108
Produits de rachats des obligations convertibles	5	2
Produits d'impôts société	499	8
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	- 3	- 3
Résultat net	817	369

EMISSIONS POTENTIELLES DE TITRES DE CAPITAL

Bons de souscriptions d'actions émis non exercés

Nous vous rappelons que :

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédents l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressibles de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1,32 € par action. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2008, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 6 mars 2009, la société EMS Finance qui détenait 1.000.000 d'actions et 2.000.000 de droits de votes (représentant respectivement 10,98% du capital et 19,60% des droits de vote) de la société COFIDUR, a exercé la totalité du droit de préemption dont elle disposait au titre d'un pacte d'actionnaires conclu le 7 avril 2005.

EMS Finance s'est rendu acquéreur des 1.959.660 actions détenues par CALYON et des 1.968.070 actions détenues par le Groupe ESCA (composé des sociétés ESCA, Financière de l'III, et ESCA Finance et Conseil), au prix de 0,70 euro par action COFIDUR.

En date du 20 mars 2009, la société EMS Finance a déclaré agir de concert avec ses quatre associés qui détenait 4.28% du capital et 4.01% des droits de vote. A la suite de la livraison des titres intervenue le 3 avril 2009, le concert détenait 5.317.942 actions et 6.337.452 droits de votes de la société COFIDUR (soit respectivement 58,40% et 62,11% du capital et des droits de vote).

En conséquence et, conformément à la réglementation applicable (article 234-2 du Règlement Général de l'AMF), ils déposeront dès que possible, par l'intermédiaire de la société EMS Finance, une offre publique d'achat simplifiée au prix de 0,70 euro par action COFIDUR afin de proposer aux actionnaires minoritaires les mêmes conditions financières de sortie que les actionnaires principaux.

APPLICATION DES NORMES IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2008 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2008 et dont l'application est obligatoire à cette date.

Les nouvelles normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 sont sans incidence sur les comptes de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Action COFIDUR (code ISIN FR 0000054629) :

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Bourses
2008-01	0,84	03/01/2008	0,68	30/01/2008	0,74	0,76	32 490	24 294,07	18
2008-02	0,93	29/02/2008	0,66	11/02/2008	0,93	0,76	54 565	43 771,98	16
2008-03	0,94	03/03/2008	0,70	31/03/2008	0,77	0,89	47 557	41 794,97	12
2008-04	0,90	14/04/2008	0,80	02/04/2008	0,83	0,87	44 703	38 303,83	15
2008-05	0,86	20/05/2008	0,78	21/05/2008	0,80	0,83	51 277	42 510,14	16
2008-06	0,85	02/06/2008	0,73	19/06/2008	0,80	0,79	37 279	29 049,57	17
2008-07	0,89	24/07/2008	0,68	11/07/2008	0,77	0,79	55 170	41 574,53	20
2008-08	0,89	04/08/2008	0,77	01/08/2008	0,87	0,85	27 631	23 123,64	15
2008-09	0,88	01/09/2008	0,70	24/09/2008	0,77	0,78	91 644	69 055,63	16
2008-10	0,83	01/10/2008	0,46	29/10/2008	0,51	0,58	92 853	50 636,00	13
2008-11	0,64	11/11/2008	0,57	03/11/2008	0,63	0,60	64 081	39 325,58	17
2008-12	0,61	01/12/2008	0,54	16/12/2008	0,60	0,59	6 632	3 872,32	9
2009-01	0,80	26/01/2009	0,61	02/01/2009	0,79	0,73	82 975	59 710,06	18
2009-02	0,79	04/02/2009	0,68	13/02/2009	0,72	0,73	15 999	11 585,97	11

Le capital est constitué de 9 105 791 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 5.3 M€ en octobre 2008 et au plus haut à 8.1 M€ en mars 2008.

Obligation convertible (code ISIN FR 00000180549)

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Bourses
2008-01	-	02/01/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-02	1,18	21/02/2008	1,18	21/02/2008	1,18	1,18	150	177	1
2008-03	1,11	19/03/2008	1,11	19/03/2008	1,11	1,11	200	222	1
2008-04	-	01/04/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-05	-	02/05/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-06	-	02/06/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-07	-	01/07/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-08	-	01/08/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-09	-	01/09/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-10	-	01/10/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-11	-	03/11/2008	-	-	-	-	-	-	0
2008-12	1,00	29/12/2008	1,00	29/12/2008	1,00	1,00	60	60	1
2009-01	0,90	22/01/2009	0,90	22/01/2009	0,90	0,90	190	171	1
2009-02	-	02/02/2009	-	-	-	-	-	-	0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation.
- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2008 sont les suivantes :
 - Cofidur EMS SA, à raison de 411.481 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.988 actions soit 99,98 % du capital social,
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, aux trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, aux dix-huit vingtièmes ou aux dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de notre Société :
 - La société CALYON SA détient, au 31 décembre 2008, une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.
 - Les sociétés ESCA Finance et Conseil, Financière de l'III et ESCA, agissant de concert, détiennent une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.
 - La société EMS Finance détient une participation supérieure à 10% du capital de la société et à 15 % des droits de vote.
 - La société EMS Finance détient également 1.000.000 de bons de souscription d'actions, attribués par le Conseil d'administration par décision du 30 juin 2005, sur autorisation de l'assemblée générale mixte réunie le même jour.
- En application de l'article L.225-100-3, nous vous précisons les caractéristiques de la Société susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition :

Pacte d'actionnaires

En date du 7 avril 2005, les sociétés EMS FINANCE, CALYON et ESCA, principaux actionnaires de la société COFIDUR SA, ont contracté un pacte d'actionnaires d'une durée de quatre années et instituant :

- une période d'incessibilité des actions COFIDUR de deux ans expirant le 7 avril 2007,
- un droit de préemption au profit de chacune des parties, sur tout transfert d'action COFIDUR à un tiers pour une durée supplémentaire de deux années.

En date des 2 juillet et 29 septembre 2008, les sociétés CALYON et EMS FINANCE ont mis fin à ce pacte, à effet du 6 avril 2009.

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote

Aux termes de l'article 8 des statuts, toute personne physique ou morale qui vient à détenir un nombre d'actions au porteur de la société portant le nombre total d'actions de la société qu'il possède directement ou indirectement à un nombre égal ou supérieur à 1% du nombre total d'actions composant le capital social doit, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement dudit seuil, informer la société du nombre total d'actions qu'il possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la société.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 1% est franchi.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Au 31 décembre 2008, la société n'a reçu aucune déclaration de franchissement de seuils.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts

Nous vous rappelons que le dividende suivant a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31 décembre 2007 : un dividende de € 273.173,73 (soit, par action, une somme de € 0,03).

La société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2008, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-211 (modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009)

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a acquis ni vendu aucune de ses propres actions.

Nous vous précisons que notre Société détenait, au 31 décembre 2008, 478.381 de ses propres actions, évaluées sur la base du cours moyen de décembre 2008 à 0,59 € pour une valeur nominale de 0,35 €.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier,

Nous vous indiquons que les dirigeants et hauts responsables ainsi que les personnes auxquelles ils sont étroitement liés n'ont pas réalisé de transactions déclarables sur les titres de la société ou sur les instruments financiers qui leurs sont liés.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- La rémunération brute totale versée au cours des trois derniers exercices à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, est constituée des éléments suivants :

	2008	2007	2006
Rémunérations fixes	161.200	161.200	161.200
Rémunérations variables	77.231	25.523	25.650
Avantages en Nature	23.570	22.994	22.426
Total brut	262.001	209.717	209.276

Monsieur Henri Tranduc perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Henri Tranduc un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0,6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001, étant précisé que :

- le montant des capitaux propres consolidés, tels qu'ils apparaîtront sur le bilan précédent la date de départ, sera augmenté du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ,
- le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

Monsieur Henri Tranduc bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant quatre mois de salaire.

- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours des trois derniers exercices par la Société à Monsieur Philippe Broussard, Administrateur, s'élèvent à 147.874 €, soit :

	2008	2007	2006
Rémunérations fixes	115.000	115.000	109.923
Rémunérations variables	20.000	18.000	10.000
Avantages en Nature	12.874	12.646	12.432
Total brut	147.874	145.646	132.355

Monsieur Philippe Broussard perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Marketing.

Monsieur Philippe Broussard bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Philippe Broussard un avantage en nature, une retraite art. 83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

Monsieur Philippe Broussard bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant trois mois de salaire.

- Aucune rémunération ni aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président Directeur Général, ou à Monsieur Philippe Broussard, administrateur, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16.
- Les autres mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.
- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article D 148 alinéa 2, nous vous informons que, au 31 décembre 2008, la direction générale de la société est exercée par le Président Directeur Général.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

La liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport complémentaire du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne est joint en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

Nous vous précisons que le rapport spécial relatif à l'attribution d'actions gratuites et des options d'achat ou de souscription réservées au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société est joint en annexe.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4, nous vous communiquons ci-dessous les informations sur la manière dont la société prend en charge les conséquences sociales et environnementales de son activité.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Fabrication de circuits imprimés

Les activités de fabrication de circuits imprimés sont principalement réglementées par :

- Le code de l'environnement, titre 1^{er} du livre V, et notamment son article L 512-3
- Le décret n° 53.578 du 20 mai 1953 modifié, portant nomenclature des installations classées pour l'environnement ;
- Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi n°76.663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre 1^{er} du livre V de l'environnement);

La fabrication du circuit imprimé de part la nature de ses activités, relatives aux ateliers de traitement de surface, relève pour chaque établissement d'une autorisation d'exploitation.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale, chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prévenir de ces risques.

- TECHCI Rhône Alpes - Saint Genix - Ampliation de l'arrêté en date du 8 octobre 1993 et avis favorable sur les prescriptions complémentaires en date du 18 mai 2004.

Au titre de cette étude, sont pris en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DRIRE. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires aux respects et à l'application des nouveaux décrets notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Notre établissement se doit de justifier auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse du bon fonctionnement de sa station de traitement des effluents, par la mise en place d'un système d'auto-surveillance, d'un suivi analytique des rejets et de contrôles inopinés réalisés par des laboratoires conventionnés, qui lui autorise un abattement significatif dans le calcul de la redevance de pollution, pour illustration, l'année 2007 :

Etablissement	Redevance brute	Prime d'épuration	Redevance Nette
TEHCI ST Genix	655 421	621 608	33 813

Conformément à la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dans le cadre du suivi des déchets générateurs de nuisances produits par les établissements, un récapitulatif annuel est produit et communiqué chaque année aux inspecteurs des installations classées.

Une déclaration annuelle des émissions polluantes applicables à tous exploitants d'installations classées soumises à autorisation préfectorale, est traduite sous forme de bilan auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement – Rhône Alpes.

Aux regards de la nouvelle réglementation Européenne REACH, entrée en vigueur au 1 juin 2007, dont le but est de garantir un niveau élevé de protection de la santé et de l'environnement ; une équipe projet a été spécialement constituée pour gérer les attentes de nos clients aux regards de la pérennité des produits que nous leur fournissons.

Au sens de la réglementation, TECHCI Rhône Alpes, en tant que fabricant de circuit imprimé est considéré comme utilisateur en aval.

En conséquence,

- Concernant l'enregistrement des substances que nous utilisons pour la réalisation des Circuits imprimés, nos approvisionnements se font exclusivement auprès de fournisseurs ou distributeurs européens. N'étant donc ni fabricants, ni importateurs, nous ne sommes pas visés par les procédures de pré enregistrement ou d'enregistrement ; seuls, nos fournisseurs sont concernés par cette démarche. A ce titre, nous les avons sollicités pour connaître leurs prérogatives et être informés dans les meilleurs délais de tout produit qui ne sera pas pré enregistré ou de tout changement dans les intentions d'enregistrement de leurs propres fournisseurs.
- Concernant la présence de substances extrêmement préoccupantes que nous serions susceptibles d'utiliser, certaines substances de ces catégories (CMR catégorie 1 et 2, PBT et vPvB) pourraient figurer sur la liste des « substances candidates à l'autorisation » que publiera l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA). Nous suivons donc la publication de cette liste afin d'être informés si les produits que nous utilisons pour la réalisation des circuits imprimés contiennent une « substance candidate ».

Sous-traitance électronique

Les activités de montage et d'insertion de cartes électroniques ne sont pas directement réglementées et ne comportent pas de risque industriel et environnemental significatif. La démarche environnementale se poursuit par la mise en place de procédures destinées à l'obtention de la certification ISO 14000 en 2010.

INFORMATIONS SOCIALES

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données pour le périmètre suivant :

- COFIDUR EMS
- COFIDUR PM
- TECHCI
- COFIDUR

EFFECTIFS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Effectif total à la clôture de l'exercice	826	843
Embauches au cours de l'exercice :		
Nombre d'embauches en CDI	32	17
Nombre d'embauches en CDD	19	6
Travailleurs saisonniers et autres	1	6
Total des embauches	<u>52</u>	<u>29</u>
Départs au cours de l'exercice :		
Démission	13	12
Licenciements économiques	0	0
Autres licenciements	5	5
Départs en retraite	33	48
Inaptitude médicale	2	3
Fin de contrat temporaire	10	47
Autres motifs	1	0
Total des départs	<u>64</u>	<u>115</u>
Nombre d'heures supplémentaires	35 175	38 311
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	109	132

Ventilation de l'effectif moyen

	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Hommes	88	147	122	357
Femmes	21	98	366	485
Total	109	245	488	842

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Durée du travail hebdomadaire en heures : 35

REMUNERATIONS

Masse salariale brute en milliers d'euros : 20 523
 Charges sociales : 7 882

Evolution des rémunérations

	2008	2007	2006	2005
Masse salariale (salaire brut DADS)	20 626 808	21 188 756	20 914 323	19 188 824
Effectif moyen	842	886	952	858
Rémunération annuelle moyenne	24 382	23 929	21 973	22 356

ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2008, un accord collectif portant sur les évolutions de salaires a été contracté.

CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50. Le nombre moyen annuel de réunions varie en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités. Au cours de l'exercice, les comités se sont réunis entre 3 et 4 fois.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Dépenses de formation en milliers d'euros : 118
 Nombre d'heures de formation : 4 485
 Nombre de travailleurs handicapés : 29

COMITES D'ENTREPRISES ET ŒUVRES SOCIALES

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 175 K€.

IMPORTANCE DE LA SOUS TRAITANCE

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 3,76 M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes sociaux de la société COFIDUR au 31 décembre 2008 est de 282 K€. A la clôture de l'exercice, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une provision de 96 K€. Dans les comptes consolidés, la valeur nette des titres est inscrite en diminution des capitaux propres.

- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier. Le montant de la dette restante assortie de *covenant financier* est de 100 K€.
- Les emprunts à taux variables ne sont pas significatifs et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

Risque de change

Le groupe est peu exposé à des risques de change significatifs et dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2008, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 900 KUSD, soit 647 K€.

Risque de liquidité

Le groupe estime ne pas être exposé au risque de non remboursement de ses dettes à court terme en raison de sa structure financière et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Les échéances des passifs financiers du groupe sont présentées ci-dessous :

En K€	Total	Echu	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	> 5 ans
Crédits Baux	869	0	0	370	499	0
Emprunts et dettes financières	3 476	2	49	768	89	2 568
Dettes et fournisseurs	25 232	1 752	16 888	6 592	0	0
Autres dettes	8 694	0	8 694	0	0	0
Concours bancaires	19 052	0	19 052	0	0	0
Total	57 323	1 754	44 683	7 730	588	2 568

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'aurait des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Les filiales du groupe ont mis en place une politique de suivi de leurs risques crédit client et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

L'échéancier des créances est présenté ci après :

En K€	Total	Non échues et non dépréciées	ECHUES ET NON DEPRECIÉS				
			< 30 jours	30 – 60 Jours	60 – 90 jours	90 – 120 jours	> 120 jours
Créances clients	35 072	33 032	575	287	22	139	1 017
Autres créances	1 481	1 481	0	0	0	0	0
Total	36 553	34 513	575	287	22	139	1 017

Les créances à plus de 120 jours sont détenues sur des grands comptes et les filiales concernées estiment que ces retards de paiement ne sont pas de nature à remettre en cause leur recouvrement.

Risque métier

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commandes offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 817.019,42 euros, de la manière suivante :

- au compte de « report à nouveau » : € 817019,42
- Puis, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables à hauteur de € 7.396.323,
- distribution d'une somme de € 1365.868,65
- à titre de dividende, prélevée à hauteur de € 817.019,42 sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et à hauteur de € 548.849,23 sur le report à nouveau antérieur, soit € 0,15 par action.

Ce dividende donnera droit au profit des actionnaires personnes physiques, en l'absence de l'option pour le prélèvement libératoire de 18%, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article R.225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société et du groupe au cours des cinq derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 15 231 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

JETONS DE PRESENCE

Il est proposé, au titre de l'exercice 2009, le versement de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 9.000 €. Il est précisé qu'il appartiendra au Conseil d'Administration d'en déterminer la répartition entre ses membres.

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DE 478.381 ACTIONS DETENUES EN AUTOCONTROLE

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L.225-209 du Code de commerce, les actions auto-détenues peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital de la Société par période de 24 mois et qu'au cours des 24 derniers mois, aucune réduction de capital par annulation d'actions n'a été réalisée.

Nous vous précisons que, par suite d'acquisitions de ses propres actions, la Société détient à ce jour un total de 478.381 actions sur les 9.105.791 composant le capital social, soit 5,25 % du capital.

En conséquence, nous vous proposons de procéder à une réduction du capital social par annulation de la totalité des 478.381 actions auto-détenues à ce jour.

A l'issue de cette opération, le capital social s'élèverait donc à 3.019.593,50 euros divisé en 8.627.410 actions de 0,35 euro de nominal.

AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER AU RACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIETE

La Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 permet aux sociétés cotées de mettre en place un programme de rachat d'actions.

Lors de sa réunion du 16 avril 2009, votre Conseil d'administration a adopté le principe d'un tel programme.

Nous vous remercions en conséquence d'autoriser le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 862.741 actions.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,
- disposer d'actions pour faire face aux obligations des plans de stock-option et d'attribution d'actions gratuites,
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- annuler les actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, ce qui nécessite une délibération spécifique de l'assemblée des actionnaires.

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

AUTORISATION D'UNE EMISSION DE TITRES FINANCIERS AU SEIN D'EMS FINANCE

Nous avons été informés de l'émission, par la société EMS Finance de 1.000 (mille) obligations remboursables en actions Cofidur déjà émises et détenues par EMS Finance (les "ORA"), au profit d'Evolis. Ces ORA ont été émises dans le cadre d'un emprunt obligataire d'EMS Finance d'un montant de 1.000.000 (un million) d'euros, composé de 1.000 obligations, chacune remboursable en 1.370 actions Cofidur. En tant que de besoin, nous vous demandons d'approuver cette émission notamment au vu de la rédaction de l'article 228-93 du Code de commerce qui impose que toute émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société dont l'émetteur possède plus de la moitié du capital soit autorisée par l'assemblée générale extraordinaire de la société au sein de laquelle les droits sont exercés (sans que le texte ne distingue selon qu'il existe ou non une émission ou que les titres préexistent). S'agissant d'actions Cofidur déjà existantes, cette émission n'aura aucun effet dilutif ou relatif sur les actionnaires de Cofidur autres qu'EMS Finance au jour de l'exercice du remboursement qui doit intervenir le 30 septembre 2009. En conséquence, cette opération, qui n'entraîne aucune émission chez Cofidur, n'ouvre au profit de ses actionnaires aucun droit préférentiel de souscription.

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE RESERVEE AUX SALARIES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, prévoyant que le Conseil d'administration convoque une assemblée générale extraordinaire des actionnaires lorsque les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3 % du capital social, nous vous soumettons un projet de résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 du Code du Travail.

Nous vous proposons donc de déléguer au Conseil d'administration tous pouvoirs, conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce, afin qu'il procède, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 50.000 euros réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de 5 ans à compter de la décision de l'assemblée. Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail. Ainsi, le prix de souscription des actions devra être déterminé par le Conseil d'administration conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise. A défaut de pouvoir appliquer ces méthodes, le prix de souscription sera déterminé en divisant par le nombre d'actions existantes le montant de l'actif net réévalué d'après le bilan le plus récent. Ce prix doit être ainsi déterminé à chaque exercice sous le contrôle du Commissaire aux comptes.

Nous vous demandons également de déléguer à votre Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de :

- fixer les conditions d'ancienneté à remplir par les bénéficiaires des actions nouvelles,
- fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la libération des actions nouvelles,
- déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement,

- dans la limite du montant maximum de 50.000 euros ci-dessus, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement d'arrêter l'ensemble des modalités de chaque émission,
- de procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives,
- et d'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Vous entendrez également la lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes qui vous donnera son avis sur la suppression du droit préférentiel de souscription, le choix des éléments du calcul du prix d'émission et le montant de celui-ci, sur l'incidence de l'émission proposée sur la situation de l'actionnaire par rapport aux capitaux propres ainsi que sur la sincérité des informations tirées des comptes de la Société sur lesquels il donne son avis.

Cette résolution vous étant proposée afin de répondre aux dispositions légales sus mentionnées, nous vous remercions de ne pas voter favorablement pour cette décision.

* *
 *
 *

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

COFIDUR

14 Rue du Viaduc
94130 Nogent Sur Marne

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

(Article L .225.37 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En complément du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de sécurité financière, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.232-14, L.233-26 et R 225-102 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que de l'application des procédures de contrôles internes mises en place par la société COFIDUR.

Enfin, le présent rapport a été présenté pour approbation au Conseil lors de sa séance du 16 avril 2009 et sera rendu public.

A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois aux dates suivantes :

- le 5 mars 2008
- le 24 avril 2008
- le 20 juin 2008
- le 29 août 2008
- le 30 octobre 2008
- le 23 décembre 2008

pour principalement examiner et se prononcer sur les points suivants :

- examen des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- examen des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- proposition de renouvellement des mandats de deux administrateurs
- proposition de renouvellement ou de remplacement des Co-commissaires aux comptes titulaires et de leurs suppléants
- convocation à l'assemblée générale d'approbation des comptes
- examen du tableau d'activité et de résultat consolidé du premier semestre 2008
- information financière et prévisionnelle

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait. Le taux moyen d'assiduité des administrateurs aux séances du conseil est proche de 90%.

Les procès verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du conseil d'administration, ni de comités spécifiques, ni de censeurs.

Le conseil d'administration est composé de 5 administrateurs, élus pour 6 ans par l'assemblée générale.

Le président du conseil d'administration est directement impliqué dans la gestion et la direction des activités de la société et du groupe.

Au 31 décembre 2008, les administrateurs de la société COFIDUR SA sont les suivants :

- M. Henri TRANDUC, Président directeur général,
- M. Philippe BROUSSARD,
- M. Bernard DEBIENNE
- M. Olivier BARTHE
- M. Gilbert BOURGEOIS

Notre société, conformément aux préconisations AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, a ouvert en février 2006 son Conseil d'administration à un administrateur indépendant en la personne de Monsieur Gilbert Bourgeois. Notre Conseil d'administration, dans sa réunion du 23 décembre 2008, a décidé que le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, tel qu'il résulte de la recommandation du 6 octobre 2008, est celui auquel se référera COFIDUR SA pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce, en application de la loi 2008-649 du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006. Ce code peut être consulté au siège social.

Les conseils d'administration des filiales sont composés d'au moins un membre du Conseil d'administration de la société COFIDUR.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations et avantages accordés à Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD sont détaillés dans le rapport de gestion intégré au rapport annuel du groupe.

En 2008, la rémunération brute des dirigeants sociaux s'est élevée à 409 875 €.

Conformément au rapport AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, la rémunération des dirigeants sociaux est présentée dans les tableaux suivants :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Exercice 31/12/2007	Exercice 31/12/2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	209 717	262 001
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	209 717	262 001

Il est précisé que les recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux indemnités de départ de Monsieur Henri TRANDUC, Président Directeur général de la société COFIDUR SA, n'ont pas été appliquées. En effet, le Conseil d'administration dans sa réunion du 24 avril 2008, a décidé le versement d'une indemnité de départ conditionnée au respect de critères de performance et plafonnée à un an de salaire.

Le Conseil d'administration a ainsi considéré que son Président pourrait bénéficier de cette indemnité, quels que soient les motifs de son départ, si les conditions de performance étaient réunies.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Exercice 31/12/2007	Exercice 31/12/2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	145 646	147 874
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	145 646	147 874

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Mr Henri TRANDUC Président Directeur Général	Montants au titre de l'exercice 31/12/2007		Montants au titre de l'exercice 31/12/2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	161 200	161 200	161 200	161 200
- rémunération variable	25 523	25 523	77 231	77 231
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature	22 994	22 994	23 570	23 570
TOTAL	209 717	209 717	262 001	262 001

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Mr Philippe BROUSSARD Administrateur	Montants au titre de l'exercice 31/12/2007		Montants au titre de l'exercice 31/12/2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	115 000	115 000	115 000	115 000
- rémunération variable	18 000	18 000	20 000	20 000
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature	12 646	12 646	12 874	12 874
TOTAL	145 646	145 646	147 874	147 874

Tableau sur les jetons de présence		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 31/12/2007	Jetons de présence versés en 31/12/2008
Mr Bernard DEBIENNE	-	3 000
Mr Gilbert BOURGEOIS	-	3 000
Mr Olivier BARTHE	-	1 500
TOTAL	-	7 500

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nature des Options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Mr Henri TRANDUC	-	-	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	-	-	-	-	-	-

Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	-	-	-	-

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Mr Henri TRANDUC	-	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Mr Henri TRANDUC	-	-	-	-
Mr Philippe BROUSSARD	-	-	-	-

INFORMATIONS CONCERNANT LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le rapport de gestion fait mention des informations concernant la structure du capital de la société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le mode de fonctionnement et les principaux pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires, les droits des actionnaires et les modalités de l'exercice de ces droits sont ceux décrits aux articles 17 et 18 des statuts.

CONVENTIONS « REGLEMENTEES »

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées lorsque que conventions relèvent des articles L 225-38 à L 225-43 du Code de commerce. Conformément à ces textes, les conventions courantes conclues à des conditions normales ne sont pas soumises à ce contrôle.

Les personnes concernées ne prennent pas part au vote.

Ces conventions sont transmises aux Commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'assemblée générale.

CONVENTIONS DITES « DECLARABLES » :

Il s'agit des conventions portant sur des opérations « courantes » et conclues à des conditions « normales ». L'inventaire de ces conventions et des transactions intra-groupe a été établi et transmis aux commissaires aux comptes.

B. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'administration a renouvelé en date du 20 juin 2008 le mandat de Monsieur Henri TRANDUC en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, qui expire à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Henri TRANDUC exerce son mandat conformément à l'article L.225-51 du Code de Commerce. En outre et conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, il assume également la direction générale de la société.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Henri TRANDUC.

C. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

I - Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction générale, le management et autres membres du personnel en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace des activités de la société. Ces procédures impliquent :

- Le respect des politiques de gestion,
- La sauvegarde des actifs,
- La prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

II - Organisation générale

1) Les acteurs

- Monsieur Henri TRANDUC, Président directeur général, est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein de la société COFIDUR, des moyens mis en œuvre et de son suivi.
- Monsieur Philippe BROUSSARD, est responsable de la communication financière du groupe.
- Les directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales sont responsables de l'élaboration des procédures applicables à la société qu'ils dirigent et doivent veiller à leur application.
- Monsieur Régis DUDOGNON, Secrétaire Général, est responsable des comptes consolidés.
- Les commissaires aux comptes, valident les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sur lesquelles ils peuvent émettre des observations.
- Enfin, les directions commerciales, des achats, de la qualité ou de l'informatique sont impliquées, selon les acteurs et leur niveau de responsabilité, dans la mise en œuvre du contrôle interne.

2) L'information financière et comptable

Elaboration des états financiers

Les responsables comptables de chaque société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils ont la charge d'établir les comptes sociaux dans le strict respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles applicables aux comptes consolidés.

III - Description des procédures de contrôle interne

1) Principe

La mise en place et le suivi des procédures de contrôle interne relèvent de la responsabilité des directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales.

A ce jour, les procédures de contrôle interne en vigueur dans les filiales ont fait l'objet d'une rédaction partielle.

Le processus de formalisation de ces procédures a vocation à se poursuivre et sera axé sur le contrôle et le suivi des principaux risques identifiés.

2) Principaux domaines

- Les systèmes informatiques

Les systèmes informatiques sont très divers et ont fait l'objet de nombreux développements spécifiques afin de répondre aux besoins et objectifs de chaque société du groupe.

La direction informatique a constitué un groupe de travail en charge du suivi des risques et faiblesses de ces systèmes et de leur évolution.

- Les achats

Les composants actifs et passifs sont présents dans toutes les activités du groupe.

Les prix d'achats des composants subissent des fluctuations importantes liées à la conjoncture internationale.

Des efforts importants ont donc porté sur les relations avec les fournisseurs, notamment dans la rédaction des contrats.

Une politique d'achat avec rédaction de cahier des charges et contrôle qualité a été instituée dans la branche sous-traitance. Elle fait l'objet d'adaptations permanentes pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins spécifiques à chaque filiale.

- Les stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont contrôlés régulièrement et sont inventoriés à chaque arrêté de comptes semestriels et annuels.

- Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire,
- Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois, à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les travaux en cours et produits finis sont valorisés mensuellement par les gestionnaires d'affaires.

- La logistique

Les procédures mises en place ont pour objectif de réduire au maximum le risque de détournement (vol ou destruction volontaire) des produits.

- Le risque client

Des procédures de suivi et de contrôle ont été mises en place afin de limiter les dépassements d'en cours et les risques de pertes sur les clients en difficulté.

- Les fournisseurs

Les procédures de contrôle permettent de valider les réceptions en qualité et en quantité, et celle des visas de sécuriser les règlements.

- Les délégations de signature

Elles sont du domaine réservé des directeurs généraux des filiales qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

- Les assurances

Pour bénéficier des meilleures garanties et franchises, les principaux contrats font l'objet d'une revue annuelle pour les couvertures suivantes :

- Responsabilité civile
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation
- Flotte automobile

Les garanties dommages couvrent les biens sur la base d'un remplacement à neuf.

A la connaissance des sociétés du groupe, ces contrats n'omettent aucun risque significatif.

3) Elaboration de l'information financière

Systemes d'information

COFIDUR SA a mis en place un système d'information destiné à harmoniser et fiabiliser l'élaboration des états financiers.

Il se traduit par la définition d'un plan comptable groupe et par l'application de procédures de gestion commune.

Leur application ainsi que la fiabilité du reporting sont contrôlées lors des visites aux filiales planifiées dans le cadre des clôtures annuelles et semestrielles.

Elles sont également vérifiées lors de l'établissement des budgets et au cours des contrôles effectués sur les reporting mensuels.

Un processus de convergence des systèmes d'information a été initié en vue d'intégrer un système de suivi budgétaire au reporting mensuel.

Lors des arrêts comptables, une attention particulière est portée à l'analyse des risques au travers d'une revue des provisions portant sur les actifs, les risques et charges, ainsi que les engagements hors bilan.

A chaque clôture annuelle, les stocks sont validés par le biais d'un inventaire physique complet ou par la mise en place de procédures physiques d'inventaire tournant. Ces procédures ainsi que les comptages sont contrôlés par les commissaires aux comptes.

Une réunion de préclôture est organisée chaque semestre avec les responsables financiers des filiales afin d'identifier l'ensemble des risques et litiges déclarés et d'évaluer l'incidence éventuel sur les comptes de l'exercice.

Contrôle et publication de l'information financière

Les comptes consolidés sont établis après contrôle, de l'exhaustivité des informations financières, de la bonne application des procédures de clôture et des retraitements, de la réconciliation des comptes intra-groupe et de la justification de la situation nette.

Les interventions de la direction financière et des commissaires aux comptes se structurent autour des points de rencontre suivants :

- Réunion de préclôture semestrielle et annuelle sur les points clés,
- Audit de clôture
- Réunion de synthèse sur les conclusions d'audit

Les conclusions d'audit sont ensuite partagées avec les responsables financiers des filiales afin de déterminer les plans d'actions correspondants.

Suite à l'émission de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers des différentes entités, les comptes consolidés sont audités et arrêtés par le conseil d'administration.

Les communiqués de presse sont publiés dans les huit jours suivants les conseils et les publications au BALO sont effectuées dans les délais légaux.

4) Evolution et perspectives

A la connaissance du conseil d'administration de la société COFIDUR, les procédures mises en place dans les sociétés du groupe satisfont aux exigences et objectifs généralement assignés aux systèmes de contrôle interne.

Les conseils d'administration ont été sensibilisés à ces exigences et continueront en 2009 à faire évoluer les procédures applicables dans leur société.

Le présent rapport sera intégré au rapport financier annuel qui sera mis en ligne sur le site internet de la société : www.groupe-cofidur.com

Le président du conseil d'administration
Le 16 avril 2009

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

5, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR

Société Anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN
APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

PROGESTION

111, rue Cardinet

75017 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

5, rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COFIDUR

Société Anonyme
au capital de 3 187 026,85 €
RCS CRETEIL B 682 038 385
14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIDUR et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 17 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Benoît GILLET
Associé gérant

Olivier GUÉDON
Associé

COFIDUR

Société anonyme au capital de 3.187.026,85 €
 14, rue du viaduc – 94 130 Nogent Sur Marne
 682 038 385 R.C.S. Créteil

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société COFIDUR du 1^{er} janvier 2008 au 30 avril 2009.

DATE	TYPE DE DOCUMENT	REFERENCE
13/02/2008	Communiqué : Chiffre d'Affaires consolidé 2007	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 14/02/2008 + www.agefi.fr + BALO n° 19 du 13/02/2008 + www.boursorama.com
25/04/2008	Communiqué : Résultats annuels 2007 + Chiffre d'affaires et résultats du 1 ^{er} trimestre 2008 + Convocation Assemblée Générale Mixte des actionnaires de COFIDUR le 20 Juin 2008 à 10 h au siège social de la société	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 30/04/2008 + www.agefi.fr + BALO n° 52 du 30/04/2008 + BALO n° 59 du 14/05/2008 + www.boursorama.com
30/04/2008	Rapport financier annuel 2007 (article 451-1-2 du code monétaire et financier)	www.groupe-cofidur.com
10/06/2008	Publicité des rémunérations différées des dirigeants	www.groupe-cofidur.com
20/06/2008	Extrait du procès-verbal Changement de Commissaire aux comptes	Greffe du Tribunal de Commerce De Créteil (N° Dépôt 11839 du 21/08/2008)
20/06/2008	Extrait du procès-verbal Démission du Directeur Général, Nomination du Président du C.A. et de Directeur Général	Greffe du Tribunal de Commerce De Créteil (N° Dépôt 11839 du 21/08/2008)
20/06/2008	STATUTS A JOUR	Greffe du Tribunal de Commerce De Créteil (N° Dépôt 11839 du 21/08/2008)
30/06/2008	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 03/07/2008 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
23/07/2008	Communiqué : Chiffre d'Affaires 2 ^e trimestre 2008 + Chiffre d'Affaires 1 ^{er} Semestre 2008	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 24/07/2008 + www.agefi.fr + BALO n° 97 du 11/08/2008 + www.boursorama.com

29/08/2008	Communiqué : Résultat 1 ^{er} semestre 2008 + Rapport financier semestriel 2008 + Chiffre d'affaires consolidé 1 ^{er} semestre 2008	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 04/09/2008 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
31/10/2008	Communiqué : Chiffre d'Affaires + Résultat Consolidé Du 3 ^e trimestre 2008	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 06/11/2008 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
24/12/2008	Communiqué : Recommandation AFEP-MEDEF Rémunération des dirigeants sociaux des sociétés cotées	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 08/01/2009 + www.agefi.fr
10/02/2009	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé 2008 + Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2008	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 12/02/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
09/03/2009	Communiqué : Annonce d'une prise de contrôle par EMS FINANCE	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 12/03/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
16/03/2009	Communiqué : Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et l'article 221-3 du règlement général de l'AMF	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 19/03/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
03/04/2009	Communiqué : EMS Finance acquiert la majorité dans COFIDUR	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 09/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
17/04/2009	Communiqué : Ratification de la désignation d'un Expert indépendant	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
17 /04/2009	Communiqué : Résultats annuels 2008 + Convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de COFIDUR le 30 juin 2009 à 10h30 au siège social de la société	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
20/04/2009	Communiqué : Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société EMS FINANCE sur les actions émises par la société COFIDUR SA au prix de 0,70 € par action	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 23/04/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
29/04/2009	Communiqué : Chiffre d'Affaires et Résultat du 1 ^{er} Trimestre 2009	www.groupe-cofidur.com + AGEFI du 07/05/2009 + www.agefi.fr + www.boursorama.com
30/04/2009	Rapport Financier Annuel 2008 (article 451-12-2 du code monétaire et financier)	www.groupe-cofidur.com